

PRÉVENTION SANTÉ 2018

Bilan d'activité 2018





Instants santé

En 2018, plus de 17 000 personnes sous-consomantes de soins ont participé aux premiers rendez-vous. Plus de 1 000 fumeurs ont bénéficié d'un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac. Les premiers résultats montrent que plus de 62% des participants aux Instants santé (séance du premier rendez-vous) réintègrent le parcours de santé.

Instants santé jeunes

En 2018, plus de 8 600 jeunes ont bénéficié de ce dispositif. Pour les jeunes de 16 à 24 ans, une consultation de prévention chez un médecin généraliste est proposée avec, au préalable, un questionnaire à renseigner sur le site isjeunes.msa.fr. Les participants reçoivent un chèque sport d'une valeur de 30 euros.

Accompagnement à l'arrêt du tabac

En 2018, 28 943 personnes ont bénéficié de ce dispositif (contre 12 406 personnes en 2017). Ces résultats font apparaître une très forte augmentation du nombre de bénéficiaires, celui-ci ayant été multiplié par près de 2,4 par rapport à 2017.

Sous l'impulsion des pouvoirs publics, la MSA a mis en place un dispositif de prise en charge des traitements nicotiques de substitution (TNS) pour tous les assurés dès l'âge de 15 ans. Depuis 2018, certains médicaments de substitution sont remboursés avec un prix fixé et une prise en charge sur le risque maladie.

Programme d'éducation thérapeutique MSA

En 2018, 253 cycles ont été réalisés par l'ensemble des MSA, au bénéfice de 2 150 participants.

Le programme d'éducation thérapeutique de la MSA concerne les malades atteints d'une insuffisance cardiaque, d'une hypertension artérielle ou d'une maladie coronaire.

Les séances sont animées par des éducateurs (professionnels de santé des territoires) spécifiquement formés à la méthodologie, aux principes d'éducation thérapeutique des patients et aux outils d'animation rattachés au programme.

Vaccination antigrippale

Le taux de couverture vaccinale contre la grippe atteint 56% au régime agricole, en progression de 1,9 point par rapport à la campagne 2017-2018.

La campagne nationale de vaccination 2018-2019 contre la grippe s'est déroulée du 6 octobre 2018 au 31 janvier 2019. Chaque année, cette action permet de sensibiliser les personnes fragiles à l'importance de se faire vacciner, en leur proposant une prise en charge gratuite du vaccin. Les

personnes pour lesquelles la vaccination est recommandée sont les personnes âgées de 65 ans et plus, et les personnes atteintes de l'une des douze affections de longue durée (ALD) ciblées. Par ailleurs, une population dite en « extension » – les personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique obstructive...) et les femmes enceintes – a également été concernée par cette campagne.

> TAUX DE **COUVERTURE VACCINALE** ET TAUX DE PARTICIPATION (PATIENTS DE 65 ANS ET PLUS, EN ALD ET EXTENSION)

	CAMPAGNE 2017-2018	CAMPAGNE 2018-2019
Taux de couverture vaccinale	54,1%	56,0%
Taux de participation des 65 ans et plus	53,3%	54,7%
Taux de participation des assurés en ALD	65,4%	73,3%

Source : CCMSA

Vaccination ROR

En 2018, le taux de couverture vaccinale est de 73,7% : 19 743 enfants âgés de 24 mois relevant du régime agricole sur un potentiel de 26 796 ont reçu au moins une dose de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Ce taux est

toutefois sous-évalué dans la mesure où ces chiffres ne prennent pas en compte les vaccinations effectuées dans le cadre scolaire ou dans le cadre de la protection maternelle et infantile (PMI).

> NOMBRE D'ENFANTS VACCINÉS ET TAUX DE **COUVERTURE VACCINALE**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'enfants	29 476	29 028	26 778	27 103	27 089	26 796
Nombre d'enfants vaccinés	20 425	20 325	19 986	19 999	19 906	19 743
Taux de couverture vaccinale	69,3%	70,0%	74,6%	73,8%	73,5%	73,7%

Source : CCMSA

Dépistage organisé du cancer colorectal

En 2018, 242 974 adhérents du régime agricole âgés de 50 à 74 ans ont participé au dépistage organisé du cancer colorectal. Le taux de participation national du régime agricole atteint 31%, contre 32,1% tous régimes confondus.

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Le taux de couverture nationale du dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis au régime agricole – calculé sur les périodes cumulées de soins des années 2016, 2017 et 2018 – est de 53%.

Le programme national de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus va être généralisé en 2019. Pour lutter contre ce cancer évitable, l'objectif de ce programme est d'amener en dix ans 80% des femmes âgées de 25 à 65 ans à effectuer un frottis du col cervico-utérin.

Dépistage organisé du cancer du sein

En 2018, sur 196 576 femmes invitées relevant du régime agricole, 104 341 ont été dépistées, soit un taux de participation de 53,1% (+ 0,9 point par rapport à 2017). Ce taux de participation est supérieur à celui des femmes invitées tous régimes confondus qui s'établit à 49,2%.

Le programme de dépistage organisé du cancer du sein consiste à inviter tous les deux ans les femmes âgées de 50 à 74 ans, à réaliser un examen clinique des seins et une mammographie. Elles reçoivent un courrier d'invitation de la structure de gestion chargée d'organiser le dépistage dans leur département.

> NOMBRE DE FEMMES INVITÉES AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN, NOMBRE DE FEMMES DÉPISTÉES ET TAUX DE PARTICIPATION

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de femmes invitées	214 326	210 934	206 365	208 383	204 956	201 243	104 341
Nombre de femmes dépistées	119 675	113 802	114 970	117 608	109 301	105 147	196 576
Taux de participation	55,8%	54,0%	55,7%	56,4%	53,3%	52,2%	53,1%

Source : Santé publique France (SpF)

Journée de dépistage des cancers de la peau

Exposée notamment aux dangers des rayons ultra-violetes lors de travaux en extérieur, la population agricole est très concernée par la prévention de ces maladies. Des dermatologues bénévoles proposent, au niveau national, des consultations sur une journée ou une demi-journée, du 14 au 18 mai 2018 (semaine nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau), exclusivement sur rendez-vous, pour sensibiliser aux risques et faire bénéficier d'un dépistage gratuit. Cette initiative est organisée par le Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV).

220 dermatologues bénévoles ont rencontré 2 829 bénéficiaires : 3,8% des participants sont des adhérents MSA. Sur l'ensemble, 29% se sont fait dépister au moins une lésion nécessitant un suivi ; 156 mélanomes à enlever ont été détectés et 80 carcinomes basocellulaires.

Afin de favoriser l'accès aux consultations gratuites pour les adhérents MSA, trois centres (Angoulême en Charente, Aurillac dans le Cantal et Le Faouët dans le Morbihan) ont été réservés lors de cette journée avec la présence de dermatologues mis à disposition par le SNDV. La prise de rendez-vous s'est effectuée sur une plateforme spécifique ; la majorité des participants (92%) ont eu connaissance de cette initiative par un message électronique de la MSA. 85 personnes ont bénéficié d'une consultation.

Les inscrits sont en activité pour 87% d'entre eux. Ils relèvent principalement des filières cultures, viticulture, maraîchage (36%) et élevage (27%). Tous ont jugé cette journée utile (50%) ou très utile (50%).

Actions d'initiative locale

En 2018, 36 projets portés par les MSA ont été financés sur les 61 dossiers déposés. Plus de 14 800 personnes ont bénéficié de ces actions.

Les actions d'initiative locale répondent à des besoins identifiés par les MSA sur leur territoire ainsi qu'aux objectifs des politiques de santé publique.

Par l'accompagnement des MSA sur l'ingénierie de projet, chacune des actions financées comporte

un protocole d'intervention cadré ainsi qu'un dispositif d'évaluation. Ces projets portent principalement sur la promotion du bien-être chez les jeunes ainsi que sur la prévention des conduites à risque menée auprès des élèves de maisons familiales et rurales (MFR) ou de lycées agricoles. Viennent ensuite les actions à destination des personnes en situation de précarité ainsi que les actions de prévention de la perte de l'autonomie des seniors.



Actions collectives de prévention pour les seniors

La MSA mène une politique de prise en charge globale du vieillissement des personnes déclinée notamment sous la forme d'actions collectives de prévention. En 2018, 77 323 personnes ont participé aux actions collectives de prévention organisées par la MSA (soit 8 690 participants supplémentaires par rapport à l'année 2017).

Les ateliers de stimulation cognitive et de prévention des chutes sont les deux thématiques les plus fréquentes. Ainsi, 11 463 seniors ont participé à des ateliers de stimulation cognitive et 9 174 ont bénéficié des ateliers de prévention des chutes.

La MSA impulse fortement la dynamique nationale et locale de l'interrégime des caisses de retraite notamment en fournissant une ingénierie des actions collectives clé en main et la formation des animateurs. Les méthodes d'intervention sont fondées sur davantage d'interactivité (pour rendre le participant acteur de sa santé) et ainsi garantir au maximum les effets attendus. La satisfaction des participants est étudiée systématiquement, un dispositif d'évaluation sur six mois permet d'adapter l'offre au besoin et d'avoir des données sur les modifications de comportement.

Parcours de prévention pour les personnes en situation de précarité

Le parcours de prévention pour les personnes en situation de précarité est spécifiquement conçu pour les publics fragiles. En 2018, les actions suivantes ont été mises en place :

- 1 039 bilans de santé réalisés,
- 836 personnes en situation de précarité ont bénéficié d'une action bucco-dentaire,
- 374 personnes ont été examinées par un chirurgien-dentiste conseil et 45 ont réalisé un bilan bucco-dentaire avec un chirurgien-dentiste traitant. 26 personnes ont été accompagnées pour un plan de soins dentaires,
- 157 personnes ont reçu une prescription pour le parcours nutrition santé,

• 241 ateliers « Prendre soin de sa santé » ont été réalisés. Ils ont bénéficié à 511 personnes,

• 43 actions d'initiative locale ont été réalisées par les MSA pour compléter l'offre nationale proposée dans le cadre de ce parcours de prévention.

En 2019, des travaux ont été initiés dans le but de :

- renforcer la prise en charge globale de ces personnes, en regroupant des réponses qui relèvent du domaine de la prévention santé, de l'action sanitaire et sociale et des prestations légales,
- structurer l'offre proposée dans le cadre d'un parcours permettant d'identifier les besoins de chacun.

Prévention bucco-dentaire MSA

En 2018, 191 978 enfants et jeunes ont été invités dans le cadre du dispositif M'T dents. 50 198 d'entre eux ont bénéficié d'un examen de prévention bucco-dentaire, soit un taux de participation global de 26,1%.

On constate une baisse du taux de participation par rapport à l'année dernière de 6,4 points due à l'intégration des examens destinés aux jeunes de 21 et 24 ans, dont le taux de participation est de 7,6%.

Sans l'intégration de ces deux tranches d'âge, le taux de participation est quasiment stable (32,4% en 2018 contre 32,5% en 2017).

Dispositif à destination des enfants de 3 ans

Cette action institutionnelle a permis en 2018 d'inviter 22 740 enfants de 3 ans à réaliser un examen de prévention bucco-dentaire. 6 610 d'entre eux ont réalisé l'examen, soit un taux de participation de 29,1%. En 2019, cette action sera intégrée au dispositif interrégimes M'T dents.

Dispositif M'T dents

Le dispositif M'T dents consiste en la prise en charge intégrale d'un examen de prévention bucco-dentaire et des éventuels soins consécutifs. Il porte sur les âges les plus vulnérables aux risques carieux (6, 9, 12, 15 et 18 ans) et a été étendu, en 2018, aux jeunes de 21 et 24 ans.

Depuis 2016, ce dispositif a été renforcé par une action de relance destinée aux jeunes de 7, 10 et 13 ans, invités dans le cadre du dispositif M'T dents et n'ayant bénéficié d'aucun acte bucco-dentaire dans l'année de leurs 6, 9 et 12 ans.

Avec cette action de relance, 5 464 enfants de 7, 10 et 13 ans du régime agricole ont pu bénéficier

d'un examen bucco-dentaire intégralement pris en charge en 2018. Le taux de participation national est de 18,5%.

Ainsi, le taux de participation à l'examen de prévention bucco-dentaire pour les enfants de 6, 9 et 12 ans a augmenté de 6,7 points, en 2018, passant de 39% à 45,7%.

Dispositif à destination des femmes enceintes et des femmes en période post-natale

16 012 femmes enceintes ont été invitées à réaliser un examen de prévention bucco-dentaire en 2018. 5 278 d'entre-elles ont réalisé cet examen, soit un taux de participation de 33,0%.

10 277 femmes en période post-natale ont été invitées à réaliser un examen de prévention bucco-dentaire en 2018. 2 621 d'entre-elles ont réalisé l'examen, soit un taux de participation de 25,5%.

Le plan de prévention bucco-dentaire prévoit pour les femmes enceintes une action interrégimes complétée par une action institutionnelle à destination des femmes en période post-natale.

Dispositif à destination des personnes de 60 ans non-consommantes de soins

Au total, 3 377 personnes de 60 ans non-consommantes de soins ont réalisé un examen de prévention bucco-dentaire, soit un taux de participation de 15,3%.

Mise en place en octobre 2017, cette action institutionnelle a permis, sur l'année 2018, d'inviter 22 029 personnes de 60 ans qui n'avaient pas consulté de chirurgien-dentiste l'année de leurs 59 ans à réaliser un examen de prévention bucco-dentaire, dont 2 037 personnes en affection de longue durée.

> NOMBRE DE JEUNES INVITÉS, NOMBRE D'EXAMENS BUCCO-DENTAIRES RÉALISÉS ET TAUX DE PARTICIPATION AU DISPOSITIF M'T DENTS AU RÉGIME AGRICOLE EN 2018

	6 ANS	9 ANS	12 ANS	15 ANS	18 ANS	21 ANS	24 ANS	TOTAL
Nombre d'invitations	25 430	27 500	28 228	28 865	33 375	22 077	26 503	191 978
Nombre d'examens réalisés	11 161	10 155	10 345	8 859	6 002	1 805	1 871	50 198
Taux de participation	43,9%	36,9%	36,6%	30,7%	18,0%	8,2%	7,1%	26,1%

La MSA mène de nombreuses actions de prévention
pour donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé.

MSA Caisse Centrale
19, rue de Paris
CS 500 70
93013 Bobigny Cedex

**DDPS / Département de la Prévention et de l'Éducation
Sanitaire et Sociale / Département de la Valorisation
des Politiques Sociales**



L'essentiel & plus encore